SOCO&FI
Conseil et Finances

2025

CATALOGUE DE FORMATIONS

à destination des TPE, PME, ETI, GE

STRATEGIE
INNOVATION
INGENIERIE FINANCIERE

SOCO&FI
Conseil et Finances

Danouchka ZEMIS
Directeur de SOCO&FI

Toute entreprise évolue, quelle que soit sa taille. Dans un environnement en constante transformation et de plus en plus complexe, il est essentiel que les dirigeants et leurs équipes développent et actualisent les compétences clés nécessaires. C'est dans cette optique que SOCO&FI a élaboré une offre de formation spécifiquement adaptée aux besoins des différentes typologies d'entreprise.

Nos formations, animées par des consultants-formateurs expérimentés et experts dans l'accompagnement des TPE, PME, ETI et GE, enregistrent un taux de satisfaction exceptionnel de 98 %. Ce résultat témoigne non seulement de la qualité de nos contenus, mais également de l'efficacité de notre approche pédagogique, axée sur des solutions concrètes et sur-mesure.

Ce catalogue regroupe des formations ciblées sur des enjeux financiers et stratégiques, spécialement conçues pour les dirigeants et salariés de ces entreprises.
Notre offre propose une tarification dégressive en fonction du nombre de participants inscrits à une même session.

Si vous avez des besoins spécifiques ou des attentes particulières, n'hésitez pas à nous solliciter. Nous serons ravis de co-construire avec vous une formation personnalisée, alignée sur vos objectifs et vos défis.

Merci de votre confiance, et au plaisir de contribuer activement à votre succès !

ILS NOUS FONT CONFIANCE

SOCO&FI
Conseil et Finances

SOMMAIRE

Initiation à la comptabilité page 1

Challenger et construire un prévisionnel financier page 2

Elaborer une stratégie de financement optimale page 3

Relancer l’entreprise : stratégies pour une reprise pérenne page 4

Evaluation d’entreprise page 5

Préparer et réussir la cession de son entreprise page 6

Préparer et réussir la reprise d’une entreprise page 7

Gouvernance et stratégie d’entreprise page 8

SOCO&FI
Conseil et Finances

www.socoandfi.fr
03 20 26 46 02
contact@socoandfi.fr

INITIATION A LA COMPTABILITE

Publics

- Adjoint(e) de direction
- Assistant(e) comptable et gestion

Objectifs

- Appréhender l'environnement et la nomenclature comptable
- Interpréter les documents comptables
- Comprendre les enjeux opérationnels de la comptabilité
- Appliquer les concepts sur la vie de l'entreprise
- Interagir avec les parties prenantes de l'organisation

Durée

3 jours

Prérequis

Aucun

PROGRAMME

Méthodes & Outils pédagogiques

- Apports théoriques
- Retours d'expérience
- Formation - action
  - Exemples simplifiés
  - Travaux d'application individualisés à partir de documents internes

Bonus

- Diffusion d'outils
- Mise en application sur les projets des participants

Tarif(s)

Jusqu'à **20%** de remise par entreprise !

- Interentreprises : **2 400 € HT / stagiaire**
- Intraentreprise : **nous consulter**

I. L'importance et la finalité de l'information comptable

1. Les règles comptables et grands principes (nomenclature PCG)
2. Le cycle d'investissement du cycle d'exploitation
3. Le vocabulaire de base et comprendre les notions essentielles

II. La lecture et l'exploitation des documents de synthèse

1. Les états financiers (bilan et compte de résultat)
2. Les grands équilibres économiques et financiers
3. Les différents documents comptables (balance et grand livre)
4. L'information comptable pour piloter efficacement la relation avec les partenaires (clients, fournisseurs, etc.) et les services internes de l'entreprise

III. La projection des concepts et notions présentés sur l'activité en entreprise

1. Application des concepts exposés sur des cas pratiques de la vie de l'entreprise
2. Mise en évidence des éléments comptables clés pour l'activité de l'entreprise

N° Activité : 31590812559

Cette formation est accessible aux personnes à mobilité réduite. Merci de nous contacter pour tout renseignement. Le retour du devis signé vaut acceptation.
Le délai d'accès entre le devis signé par le bénéficiaire et le début de la prestation est en moyenne de 3 mois

SOCO&FI
Conseil et Finances

www.socoandfi.fr
03 20 26 46 02
contact@socoandfi.fr

CONSTRUIRE ET CHALLENGER UN PREVISIONNEL FINANCIER

Publics

- Dirigeants d'entreprise
- Responsables financiers
- Dirigeants de Business Unit

Objectifs

- Chiffrer un projet stratégique
- Être en mesure de challenger les documents prévisionnels exigés dans la partie financière du Business Plan

Durée

2 jours

Prérequis

Maitriser la logique financière ou avoir suivi la formation «analyse et diagnostic financier»

PROGRAMME

Méthodes & Outils pédagogiques

- Gestion financière pour non financiers : appel à la logique et au bon sens pour dédramatiser l'aspect financier
- Etude de cas TRES pratiques et TRES concrets
- Exemples très simplifiés
- Evaluation : Quiz et mise en situation

Bonus

- Diffusion d'outils
- Mise en application sur les cas des participants

€ Tarif(s)

Jusqu'à **20%** de remise par entreprise !

- Interentreprises : **1 600 € HT / stagiaire**
- Intraentreprise : **nous consulter**

I. La construction des documents prévisionnels

1. Le mode de construction
2. Les références sectorielles à intégrer

II. Le plan de financement

1. Utilité et schéma de construction
2. Le plan de financement initial
3. Le plan de financement à 3/5 ans

III. Le compte d'exploitation prévisionnel

1. La traduction des choix stratégiques dans le compte d'exploitation
2. L'élaboration par budget
3. Le point mort et le seuil de rentabilité

IV. Le prévisionnel de trésorerie

V. L'analyse des documents prévisionnels et le bouclage avec l'ensemble du projet

1. Identifier les incohérences financières
2. Faire évoluer les prévisionnels avec l'évolution du projet

N° Activité : 31590812559

SOCO&FI
Conseil et Finances

www.socoandfi.fr
03 20 26 46 02
contact@socoandfi.fr

ELABORER UNE STRATEGIE DE FINANCEMENT OPTIMALE

Publics

- Dirigeants d'entreprise
- Responsables financiers

Objectifs

- Déterminer les objectifs de sa politique financière
- Connaître les différentes sources de financement possibles
- Savoir arbitrer entre les différents choix financiers

Durée

1 jour

Prérequis

Notions financières

PROGRAMME

Méthodes & Outils pédagogiques

- Apports théoriques
- Etudes de cas très concrets
- Exercices d'application sur les cas d'entreprise des participants

Bonus

- Diffusion d'outils de modélisation

Tarif :

Jusqu'à **20%** de remise par entreprise !

- Interentreprises : **800 € HT / stagiaire**
- Intraentreprise : nous consulter

I. Intégrer la stratégie financière dans la stratégie globale de l'entreprise

1. Du diagnostic au projet stratégique
2. Le business plan comme levier de la stratégie d'entreprise
3. Élaboration d'une méthode efficace de stratégie de financement

II. Formalisation des besoins de financement

1. Panorama des principales ressources financières d'une entreprise
   a. Fonds propres
   b. Aides et subventions
   c. Emprunts bancaires et financement de l'exploitation
2. Comprendre et maîtriser la mécanique de la levée de fonds

III. Cartographie des acteurs du financement

1. Découverte de l'écosystème financier
2. Les investisseurs en fonds propres : Business Angels, fonds d'investissement, etc.
3. Les structures publiques d'appui financier
4. Les établissements bancaires et la Banque Publique d'Investissement (BPI)

IV. La mise en œuvre opérationnelle d'une stratégie de financement

1. Construction d'une ingénierie financière adaptée au cas de l'entreprise
2. Les risques associés

N° Activité : 31590812559

Cette formation est accessible aux personnes à mobilité réduite. Merci de nous contacter pour tout renseignement. Le retour du devis signé vaut acceptation.
Le délai d'accès entre le devis signé par le bénéficiaire et le début de la prestation est en moyenne de 3 mois.

SOCO&FI
Conseil et Finances

www.socoandfi.fr
03 20 26 46 02
contact@socoandfi.fr

RELANCER L'ENTREPRISE : STRATEGIES POUR UNE REPRISE PERENNE

Publics

- Chefs d'entreprises
- Dirigeants
- Membres des comités de direction
- Responsables financiers

Objectifs

- Diffuser une méthode de relance de l'entreprise
- Concevoir un plan stratégique
- Appréhender le contexte juridique
- Piloter efficacement le processus de relance

Durée

2 jours

Prérequis

Connaissance en management d'entreprise

PROGRAMME

Méthodes & Outils pédagogiques

- Formation action basée sur des échanges constructifs
- Présentation de cas pratiques réels
- Exercices d'application sur les cas d'entreprise des participants

Bonus

- Diffusion d'outils stratégiques et financiers

Tarif :

Jusqu'à **20%** de remise par entreprise !

- Interentreprises : **1 600 € HT / stagiaire**
- Intraentreprise : nous consulter

Première partie : Identifier les défis : Prévenir et anticiper les risques

I. Défis et résilience des entreprises : vue d'ensemble

1. Comprendre les signaux faibles : Réagir aux défis stratégiques
2. Analyser les parcours à risque : Construire des stratégies résilientes
3. Naviguer dans les contraintes juridiques : Opportunités et solutions
4. Impacts des défis financiers et opérationnels sur l'entreprise et ses parties prenantes

II. Diagnostics et exemples de difficultés rencontrées

1. Le diagnostic financier
2. Le diagnostic stratégique
3. Le diagnostic opérationnel

Deuxième partie : Organiser et gérer la reprise pérenne de l'entreprise

I. L'approche managériale dans le processus de relance d'entreprise

1. Les stratégies de relance
2. Les actions clés de la relance
3. Les modalités de gestion de la relance

II. Déterminer le scenario de relance le plus adapté à l'entreprise

1. Les étapes à suivre
2. La restructuration de la dette

N° Activité : 31590812559

Cette formation est accessible aux personnes à mobilité réduite. Merci de nous contacter pour tout renseignement. Le retour du devis signé vaut acceptation.
Le délai d'accès entre le devis signé par le bénéficiaire et le début de la prestation est en moyenne de 3 mois.

SOCO&FI
Conseil et Finances

www.socoandfi.fr
03 20 26 46 02
contact@socoandfi.fr

EVALUATION D'ENTREPRISE

Publics

- Chefs d'entreprises
- Dirigeants
- Membres des comités de direction
- Responsables financiers

Objectifs

- Comprendre les notions clés de la valeur
- Connaître les différentes méthodes d'évaluation d'entreprise
- Estimer de manière adéquate la valeur d'une entreprise
- Déterminer les leviers de valorisation

Durée

2 jours

Prérequis

- Maîtriser les principes de base de l'analyse financière
- Disposer de notions en mathématiques financières

PROGRAMME

Méthodes & Outils pédagogiques

- Formation action basée sur des échanges constructifs
- Présentation de cas pratiques réels

Bonus

- Mise en application sur les projets des participants
- Diffusion d'outils simples

Tarif(s)

Jusqu'à **20%** de remise par entreprise !

- Interentreprises : **1 600 € HT / stagiaire**
- Intraentreprise : **nous consulter**

I. La problématique de la valeur

1. La notion de valeur
2. La notion de prix

II. Les fondements de la valeur et les principes de l'évaluation

1. Les éléments clés de la valeur
2. Performance et création de valeur
3. La démarche d'évaluation

III. Les techniques de valorisation : présentation, utilisation, limites

1. Les approches patrimoniales
2. Les approches comparables
3. Les approches par les flux

IV. L'exploitation des différentes techniques adaptée au cas spécifique de la PME

1. Le rôle des critères extra financiers
2. Les retraitements à opérer en fonction de la typologie d'entreprise
3. La mise en perspective des différentes méthodes pour une évaluation pertinente

N° Activité : 31590812559

Cette formation est accessible aux personnes à mobilité réduite. Merci de nous contacter pour tout renseignement. Le retour du devis signé vaut acceptation.
Le délai d'accès entre le devis signé par le bénéficiaire et le début de la prestation est en moyenne de 3 mois.

SOCO&FI
Conseil et Finances

www.socoandfi.fr
03 20 26 46 02
contact@socoandfi.fr

PREPARER ET REUSSIR LA CESSION DE SON ENTREPRISE

Publics

- Dirigeants d'entreprise
- Cadres
- Equipes de direction

Objectifs

- Anticiper et optimiser la cession de l'entreprise
- Sécuriser chaque étape du processus de cession
- Cibler les repreneurs les plus pertinents
- Piloter avec méthode et efficacité la cession de l'entreprise
- Assurer une transition réussie et une intégration maitrisée

Durée

2 jours

Prérequis

Connaissances générales du monde de l'entreprise

PROGRAMME

Méthodes & Outils pédagogiques

- Formation action basée sur des échanges constructifs
- Présentation de cas pratiques réels
- Diffusion d'outils simples

Bonus

- Diffusion d'outils
- Mise en application sur les projets des participants

Tarif(s)

Jusqu'à **20%** de remise par entreprise !

- Interentreprises : **1 600 € HT / stagiaire**
- Intraentreprise : nous consulter

I. Préparer efficacement son projet de cession

1. Comprendre les différentes formes de transmission d'entreprise (cession totale ou partielle, donation, transmission familiale, LBO, etc.)
2. Positionner l'entreprise dans son environnement économique
3. Réaliser les diagnostics préalables à la cession
4. Valorisation de l'entreprise : méthodes et bonnes pratiques
5. Maîtriser l'environnement juridique et fiscal de la cession
6. Prendre en compte les objectifs, attentes et préoccupations du cédant

II. Conduire la transmission avec succès

1. Préparer et structurer la négociation et facteurs clés de réussite
2. Assurer le transfert de compétences et l'accompagnement du repreneur
3. Conduire le changement pour une intégration réussie
4. Anticiper l'après-cession (sécurisation du processus et sortie du cédant)

N° Activité : 31590812559

Cette formation est accessible aux personnes à mobilité réduite. Merci de nous contacter pour tout renseignement. Le retour du devis signé vaut acceptation.
Le délai d'accès entre le devis signé par le bénéficiaire et le début de la prestation est en moyenne de 3 mois.

SOCO&FI
Conseil et Finances

www.socoandfi.fr
03 20 26 46 02
contact@socoandfi.fr

PREPARER ET REUSSIR LA REPRISE D'UNE ENTREPRISE

Publics

- Dirigeants d'entreprise
- Cadres
- Equipes de direction

Objectifs

- Analyser les obligations et enjeux de reprise d'une société
- Connaître l'environnement juridique et fiscal de la reprise
- Cadrer son projet de reprise

Durée

2 jours

Prérequis

Connaissances générales du monde de l'entreprise

PROGRAMME

Méthodes & Outils pédagogiques

- Formation action basée sur des échanges constructifs
- Présentation de cas pratiques réels
- Diffusion d'outils simples

Bonus

- Diffusion d'outils
- Mise en application sur les projets des participants

Tarif(s)

Jusqu'à **20%** de remise par entreprise !

- Interentreprises : **1 600 € HT / stagiaire**
- Intraentreprise : nous consulter

I. Structurer efficacement son projet de reprise

1. Définir son projet entrepreneurial : choix cible, compétences nécessaires, analyse du marché, etc
2. Choisir le montage juridique et financier optimal : acquisition de titres, de fonds de commerce, holding, LBO, etc.
3. Élaborer un Business Plan solide et le financement de la reprise : établissement d'un projet de reprise, la construction efficace de prévisionnels, les sources de financement.
4. Maîtriser le cadre juridique et les clauses spécifiques : protocole d'accord, garantie d'actif et de passif, pactes, points de vigilance dans la rédaction des clauses clés.
5. Comprendre les préoccupations du repreneur : prise de risque, engagement personnel et financier, gestion de la transition.
6. Préparer l'après-reprise : posture managériale, crédibilité, leadership.

II. De la négociation à une reprise réussie

1. Conduire une négociation structurée et équilibrée : lettre d'intention, audits, etc.
2. Assurer un bon transfert des savoir-faire
3. Réussir la conduite du changement : alignement de l'organisation avec la nouvelle vision, intégration des salariés, ect.

N° Activité : 31590812559

Cette formation est accessible aux personnes à mobilité réduite. Merci de nous contacter pour tout renseignement. Le retour du devis signé vaut acceptation.
Le délai d'accès entre le devis signé par le bénéficiaire et le début de la prestation est en moyenne de 3 mois.

SOCO&FI
Conseil et Finances

www.socoandfi.fr
03 20 26 46 02
contact@socoandfi.fr

GOUVERNANCE ET STRATEGIE D'ENTREPRISE

Publics

- Chefs d'entreprises
- Dirigeants
- Membres des comités de direction
- Responsables d'équipes

Objectifs

- Comprendre les concepts clés et les raisonnements de base de la stratégie
- Conduire une réflexion systémique sur la gouvernance
- Savoir mobiliser l'ensemble des parties de prenantes autour du projet stratégique

Durée

2 jours

Prérequis

Occuper une fonction managériale

PROGRAMME

Méthodes & Outils pédagogiques

- Formation action basée sur des échanges constructifs
- Présentation de cas pratiques réels

Bonus

- Diffusion d'outils
- Mise en application

Tarif(s)

- Intraentreprise : **nous consulter**

I. Les principes de définition d'un projet stratégique

1. La vision prospective des dirigeants
2. Le diagnostic stratégique de l'organisation interne : identité, valeur, culture et processus de décision
3. La compréhension de l'évolution de l'environnement de l'entreprise
4. La cartographie des risques
5. La construction du projet stratégique

II. La gouvernance au service du projet stratégique

1. Les piliers de la gouvernance et les bonnes pratiques
2. L'analyse de la gouvernance en place et l'utilité d'une gouvernance structurée
3. Les différents comités et leur cadre juridique
4. Le déploiement et la mise en œuvre opérationnelle du projet stratégique

III. L'accompagnement de la transformation

1. Le rôle des équipes et de l'humain
2. Les KPI de pilotage opérationnel
3. Le management de la gouvernance

N° Activité : 31590812559

Cette formation est accessible aux personnes à mobilité réduite. Merci de nous contacter pour tout renseignement. Le retour du devis signé vaut acceptation.
Le délai d'accès entre le devis signé par le bénéficiaire et le début de la prestation est en moyenne de 3 mois.

SOCO&FI
Conseil et Finances

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1. Définitions
Client : co-contractant de SOCO&FI
Contrat : convention de formation professionnelle conclue entre SOCO&FI et le Client. Cette convention peut prendre la forme d'un contrat en bonne et due forme, d'un bon de commande émis par le Client et validé par SOCO&FI ou une facture établie pour la réalisation des actions de formation professionnelle.
Formation interentreprises : Formation sur catalogue réalisée dans les locaux de SOCO&FI ou dans des locaux mis à sa disposition par tout tiers et/ou à distance.
Formation intra-entreprise : Formation réalisée sur mesure pour le compte du Client, réalisée dans les locaux du Client, de SOCO&FI, de tout tiers et/ou à distance.
Session de formation : Action de formation constituée d'une ou de plusieurs journées d'animation, consécutives ou non, et des temps de préparation et d'ingénierie pédagogique. Participant : Personne physique désignée par le Client comme bénéficiant du Stage.
Réglementation applicable en matière de Protection des Données Personnelles : Dispositions légales et réglementaires en vigueur relatives à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, notamment la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 dans sa dernière version en vigueur ainsi que le Règlement (UE) 2016/679 (règlement général sur la protection des données), à compter de sa date d'applicabilité.

2. Objet et champ d'application
Tout Contrat implique l'acceptation sans réserve par le Client et son adhésion pleine et entière aux présentes Conditions Générales qui prévalent sur tout autre document du Client, et notamment sur toutes conditions générales d'achat. Aucune dérogation aux présentes Conditions Générales n'est opposable à SOCO&FI si elle n'a pas été expressément acceptée par écrit par celle-ci.

3. Documents contractuels
Le Contrat précisera l'intitulé de la formation, sa nature, sa durée, ses effectifs, les modalités de son déroulement et la sanction de la formation ainsi que son prix et les contributions financières éventuelles de personnes publiques. Tout Contrat sera établi selon les dispositions légales et réglementaires en vigueur et plus précisément suivant les articles L6353-1 et L6353-2 du Code du travail.

4. Report / annulation d'une session de formation par SOCO&FI
SOCO&FI se réserve la possibilité d'annuler ou de reporter des sessions de formations planifiées sans indemnités, sous réserve d'en informer le Client avec un préavis raisonnable.

5. Annulation d'une session de formation par le Client et désistement
Tout Client, personne physique, dispose d'un délai de rétractation de 14 jours après l'envoi de sa demande d'inscription si le contrat a été conclu à distance ou hors établissement en vertu de l'article L.221-8 du Code de la consommation sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalité. Le Client pourra exercer son droit de rétractation par l'envoi, avant l'expiration du délai précité, du formulaire de rétractation figurant en annexe des CGV, à l'attention de SOCO&FI. SOCO&FI remboursera les sommes éventuellement versées par le Client correspondant à la partie de la session de formation non exécutée. Pour le Client, personne morale, Toute session de formation commencée est due en totalité, sauf accord contraire exprès de SOCO&FI. Toute annulation d'une formation à l'initiative du Client personne morale devra être communiquée par écrit dans les conditions qui suivent. La demande devra être communiquée au moins quinze (15) jours calendaires avant le début de la formation. A défaut, 100% du montant de la formation restera immédiatement exigible à titre d'indemnité forfaitaire. En cas d'absence ou d'abandon au cours d'une session de formation, le montant du dédit s'élèvera au montant total des droits d'inscription liés aux journées de formation auxquels le Participant n'aura pas assisté

6. Remplacement d'un participant
Sur demande écrite avant le début de la formation, le Client a la possibilité de remplacer un participant sans facturation supplémentaire. En cas de prise en charge du coût d'inscription par un OPCA, celui-ci devra être préalablement informé par le Client dudit remplacement ; le cas échéant, une demande de prise en charge rectificative doit être effectuée par le Client auprès de l'OPCA. SOCO&FI décline toute responsabilité quant aux conséquences qui pourraient résulter d'un absentéisme non justifié.

7. Dématérialisation des supports
Dans le cadre d'un engagement environnemental, toute la documentation relative à la formation est remise sur des supports dématérialisés.

8. Refus de former
Dans le cas où un Contrat serait conclu entre le Client et SOCO&FI sans avoir procédé au paiement de la (des) formation(s) précédente(s), SOCO&FI pourra, sans autre motif et sans engager sa responsabilité, refuser d'honorer le Contrat et de délivrer les formations concernées, sans que le Client puisse prétendre à une quelconque indemnité, pour quelque raison que ce soit.

9. Coût d'inscription
Le coût d'inscription comprend la formation et la documentation. Sauf accord écrit, les frais de transport, de restauration ou d'hôtellerie sont à la charge du Client.

10. Conditions de paiement
Sauf dispositions contraires dans le Contrat,
• Pour les formations interentreprises, les factures sont émises à l'inscription,
• Pour les formations intra-entreprises, un acompte minimum de 30% devra être versé par le Client à la conclusion du Contrat
Tous les prix sont indiqués en euros et hors taxes. Ils sont à majorer de la TVA au taux en vigueur au jour de l'émission de la facture correspondante Les factures sont payables comptant, sans escompte, à réception de la facture et à l'ordre de SOCO&FI. A défaut de paiement dans les délais, une pénalité de retard pourra être appliquée sur la base de trois fois le taux d'intérêt légal conformément à l'article L.441-6 du Code de commerce. En outre, sera également exigible une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de quarante (40) euros, comme en dispose l'article D.441-5 du Code de commerce. Ces pénalités sont exigibles de plein droit, sans mise en demeure préalable, dès le premier jour de retard de paiement par rapport à la date d'exigibilité du paiement.

11. Prise en charge par un organisme collecteur
Si le Client souhaite que le règlement soit effectué par un organisme paritaire collecteur agréé (« OPCA »), il lui appartient :
• De faire une demande de prise en charge avant le début de la formation et de s'assurer de la bonne fin de cette demande, • De l'indiquer explicitement sur son bulletin d'inscription ou sur son bon de commande,
• De s'assurer de la bonne fin du paiement par l'OPCA qu'il aura désigné.
• D'adresser l'accord de prise en charge obtenu à SOCO&FI avant la fin de la session de formation.
En l'absence de transmission dudit accord dans les délais, la facture correspondante sera adressée au Client qui devra s'en acquitter avant d'en demander le remboursement éventuel à son OPCA. En cas de transmission dudit accord à SOCO&FI avant la fin de la session de formation :
• En cas de prise en charge totale du financement par un organisme tiers, la facture sera adressée directement à celui-ci par SOCO&FI sous réserve d'un accord de subrogation.
• En cas de prise en charge partielle du financement par un organisme tiers, la différence entre le coût d'inscription et le montant de la prise en charge sera facturée au Client qui s'engage à s'en acquitter. Le montant de la prise en charge sera facturé directement par SOCO&FI à cet organisme sous réserve d'un accord de subrogation.
• Une absence à la session de formation ne pouvant pas être prise en charge par un organisme tiers, donnera lieu à une facturation au Client dans les conditions précisées à l'article 9.

12. Obligations et Responsabilité de SOCO&FI
SOCO&FI s'engage à fournir la formation avec diligence et soin raisonnables. S'agissant d'une prestation intellectuelle, SOCO&FI n'est tenue qu'à une obligation de moyens et ne peut être tenu pour responsable des conséquences résultant de mauvaises interprétations ou d'un mauvais usage du contenu de la Session de formation par le Client ou l'un de ses Participants. SOCO&FI se réserve le droit de remplacer un animateur si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent et se réserve le droit, sans indemnité de quelque nature que ce soit, d'exclure d'une Session de formation tout Participant dont le comportement en gênerait le bon déroulement ou contreviendrait aux présentes CGV ou au règlement intérieur de SOCO&FI.
SOCO&FI ne peut être tenu pour responsable à l'égard du Client en cas d'inexécution totale ou partielle de ses obligations résultant d'un événement de force majeure, en ce inclus la maladie ou l'accident d'un animateur d'une Session de formation expert dans son domaine, et toute circonstance échappant au contrôle raisonnable de SOCO&FI. La responsabilité de SOCO&FI et de ses représentants pour tout dommage ou perte direct(e) subi(e) par le Client est limitée aux montants facturés et encaissés au titre de la Session de formation concernée. Les obligations contractuelles de SOCO&FI se prescriront par un an à compter de la fin de la Session de formation, et ce par dérogation aux dispositions de l'article L.110-4 du Code de commerce sauf à l'égard des consommateurs conformément à la prescription quinquennale de droit commun. Aucune réclamation ne pourra être faite à l'encontre de SOCO&FI passé ce délai.

13. Obligations du Client
Le Client s'engage à :
• Payer le prix de la formation,
• N'effectuer aucune reproduction de matériel ou documents dont les droits d'auteur appartiennent à SOCO&FI, sans l'accord écrit et préalable de SOCO&FI,
• Ne pas utiliser de matériel d'enregistrement audio ou vidéo lors des formations, sans l'accord écrit et préalable de SOCO&FI.

14. Confidentialité et Propriété Intellectuelle
Il est expressément convenu que toute information divulguée par SOCO&FI au titre ou à l'occasion de la formation doit être considérée comme confidentielle et ne peut être communiquée à des tiers ou utilisée pour un objet différent de celui de la formation, sans l'accord préalable écrit de SOCO&FI. Le droit de propriété sur toutes les Informations que SOCO&FI divulgue, quel qu'en soit la nature, le support et le mode de communication, dans le cadre ou à l'occasion de la formation, appartient exclusivement à SOCO&FI. En conséquence, le Client s'engage à conserver les Informations en lieu sûr et à y apporter au minimum, les mêmes mesures de protection que celles qu'il applique habituellement à ses propres informations. Le Client se porte fort du respect de ces stipulations de confidentialité et de conservation par les apprenants.
La divulgation d'Informations par SOCO&FI ne peut en aucun cas être interprétée comme conférant de manière expresse ou implicite un droit quelconque (aux termes d'une licence ou par tout autre moyen) sur les Informations ou autres droits attachés à la propriété intellectuelle et industrielle, propriété littéraire et artistique (copyright), les marques ou le secret des affaires. Le paiement du prix n'opère aucun transfert de droit de propriété intellectuelle sur les Informations.
SOCO&FI demeure propriétaire de ses outils, méthodes, et savoir-faire développés antérieurement ou à l'occasion de l'animation d'une session de formation au profit du Client.
Le Client s'engage à ne pas faire directement ou indirectement de la concurrence à SOCO&FI en cédant ou en communiquant des documents issus de ce dernier à un concurrent de SOCO&FI.
Par dérogation, SOCO&FI accorde à l'apprenant, sous réserve des droits des tiers, une licence d'utilisation non exclusive, non-cessible et strictement personnelle du support de formation fourni, et ce quel que soit le support. L'apprenant a le droit d'effectuer une photocopie de ce support pour son usage personnel à des fins d'étude, à condition que la mention des droits d'auteur de SOCO&FI ou toute autre mention de propriété intellectuelle soient reproduites sur chaque copie du support de formation. L'apprenant et le Client n'ont pas le droit, sauf accord préalable de SOCO&FI :
• D'utiliser, copier, modifier, créer une œuvre dérivée et/ ou distribuer le support de formation à l'exception de ce qui est prévu aux présentes Conditions Générales,
• De désassembler, décompiler et/ou traduire le support de formation, sauf dispositions légales contraires et sans possibilité de renonciation contractuelle,
• De sous-licencier, louer et/ou prêter le support de formation, • D'utiliser à d'autres fins que la formation le support associé.

15. Protection des données personnelles
Dans le cadre de la réalisation des formations, SOCO&FI est amenée à collecter des données à caractère personnel. Ces données peuvent être partagées avec des sociétés du groupe SOCO&FI et éventuellement avec des sociétés tierces (prestataires, sous-traitants…) pour le strict besoin des formations. En outre les personnes concernées disposent sur les données personnelles les concernant d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, de portabilité, et d'apposition et peuvent à tout moment révoquer les consentements aux traitements. Les personnes concernées seront susceptibles de faire valoir leurs droits directement auprès de SOCO&FI ou de l'éventuel prestataire ou sous-traitant, qui s'engage à y faire droit dans les délais règlementaires et à en informer SOCO&FI, en écrivant à l'adresse suivante : contact@socoandfi.fr

Conformément à l'exigence essentielle de sécurité des données personnelles, SOCO&FI s'engage dans le cadre de l'exécution de ses formations à prendre toutes mesures techniques et organisationnelles utiles afin de préserver la sécurité et la confidentialité des données à caractère personnel et notamment d'empêcher qu'elles ne soient déformées, endommagées, perdues, détournées, corrompues, divulguées, transmises et/ou communiquées à des personnes non autorisées. Par conséquent, SOCO&FI s'engage à :
• Ne traiter les données personnelles que pour le strict besoin des formations,
• Conserver les données personnelles pendant trois (3) ans ou une durée supérieure pour se conformer aux obligations légales, résoudre d'éventuels litiges et faire respecter les engagements contractuels
• En cas de sous-traitance, SOCO&FI se porte fort du respect par ses sous-traitants de tous ses engagements en matière de sécurité et de protection des données personnelles,
• Enfin, dans le cas où les données à caractère personnel seraient amenées à être transférées hors de l'union européenne, il est rappelé que cela ne pourra se faire sans l'accord du Client et/ou de la personne physique concernée

16. Accessibilité
SOCO&FI met en œuvre des outils adaptés pour répondre aux besoins spécifiques des stagiaires afin que ses formations soient accessibles à tous, sans discrimination, dans le respect des principes d'égalité des chances. La présence d'un stagiaire en situation de handicap sera précisée par le client lors des premiers échanges. SOCO&FI s'engage à faciliter l'accès de toute personne, quels que soient ses besoins spécifiques, pour les formations mises en œuvre dans ses locaux ou dans les locaux des partenaires ou clients.

17. Communication
Le Client autorise expressément SOCO&FI à mentionner son nom, son logo et à faire mention à titre de références de la conclusion d'un Contrat et de toute opération découlant de son application dans l'ensemble de leurs documents commerciaux.

18. Loi applicable et juridiction
Les contrats et tous les rapports entre SOCO&FI et son Client relèvent de la Loi française. Tous litiges qui ne pourraient être réglés à l'amiable dans un délai de soixante (60) jours compté à partir de la date de la première présentation de la lettre recommandée avec accusé de réception, que la partie qui soulève le différend devra avoir adressée à l'autre, seront de la compétence exclusive du tribunal de commerce de Tourcoing.

SOCO&FI
Conseil et Finances

CHIFFRES CLES

+ 1500
stagiaires formés

98%
de satisfaction

+ 250
clients accompagnés

CONTACT

49 Bis/Ter rue Carnot
59200 Tourcoing
03 20 26 46 02
contact@socoandfi.fr

Retrouvez-nous sur
notre site : www.socoandfi.fr
Linkedin : SOCO&FI (Société Conseil & Finances)

Nos secteurs d'intervention

TPE / PME / ETI / GE
Start-up
Structures ESS
Réseaux Institutionnels

AMORÇAGE

CRÉATION

CROISSANCE

RETOURNEMENT